



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/KP/AWG/2009/L.14
14 décembre 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DES NOUVEAUX
ENGAGEMENTS DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I
AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO**

**Dixième session
Copenhague, 7-15 décembre 2009**

**Point 6 de l'ordre du jour
Rapport de la session**

**Projet de rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux
engagements des Parties visées à l'annexe I au titre
du Protocole de Kyoto sur sa dixième session**

Rapporteur: M. Miroslav Spasojevic (Serbie)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La dixième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (Groupe de travail spécial) s'est tenue au Centre Bella, à Copenhague (Danemark), du 7 au 15 décembre 2009.
2. Le Président du Groupe de travail spécial, M. John Ashe (Antigua-et-Barbuda) a ouvert la session et souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs.

(À compléter)

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 7 décembre, le Groupe de travail spécial a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/KP/AWG/2009/15).
4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
 3. Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.
 4. Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto soumis à la Conférence des Parties au Protocole de Kyoto à sa cinquième session.
 5. Questions diverses.
 6. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 5 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 6 de l'ordre du jour)

5. À sa ... séance, le ... décembre, le Groupe de travail spécial a examiné le projet de rapport sur sa dixième session (FCCC/KP/AWG/2009/L.14). À la même séance, sur proposition du Président, il a autorisé le Rapporteur à achever l'établissement du rapport de la session, suivant les indications du Président et avec le concours du secrétariat.

Annexes

(À compléter)
